

**Hamon veut taxer les robots.
La fausse bonne idée qui menace l'industrie française.**

Paris, le 13 janvier 2017. Hier, à l'occasion du premier débat de la primaire de Gauche, Benoît Hamon n'a pas renoncé à sa proposition d'assujettir les robots à une fiscalité sociale pour financer le revenu universel. Une fausse bonne idée qui va encore affaiblir l'industrie française après des années de délocalisation face à la forte concurrence mondiale existante. L'industrie doit être soutenue dans ses investissements productifs. Les industriels tirent la sonnette d'alarme.

L'investissement productif robotique favorise la sauvegarde des emplois en France

« Cette proposition de M. Hamon repose sur une idée reçue trop répandue : l'intégration des robots dans l'industrie conduirait à la suppression massive d'emplois. C'est en réalité LA solution pour maintenir notre capital et nos emplois industriels ! », explique Serge Nadreau, président du groupe robotique du Symop. « Une entreprise française qui investit dans son outil de production maintient ses emplois et accroît sa compétitivité. Nous l'avons prouvé voilà plus de 5 ans avec l'opération « Robotcaliser-Robotiser pour ne pas délocaliser » souligne Jean Tournoux, délégué général du Symop, organisation professionnelle des créateurs de solutions industrielles.

Cette position des industriels est confirmée par une étude récente du Conseil d'Orientation et de l'Emploi, publiée le 10 janvier dernier. Cette étude démontre que le développement de la robotisation dans l'industrie ne menace qu'une faible part des emplois. A l'inverse, près de 50% de ces emplois vont voir leur contenu évoluer avec le développement des technologies de la numérisation et de l'automatisation, assurant aux salariés une montée en compétences et en qualifications.

Taxer les robots, c'est taxer l'innovation et paralyser le développement d'emplois qualifiés

Le Symop, qui a rendu public en septembre dernier son Manifeste pour l'Investissement productif, fait quant à lui le constat inverse de M. Hamon. Il appelle les pouvoirs publics à pérenniser les mesures de soutien à la modernisation de l'industrie, à concentrer les exonérations de cotisations sociales sur les emplois les plus qualifiés et les plus rémunérateurs et à anticiper les besoins de formation liés aux mutations technologiques et ainsi permettre à la France de redevenir une terre de production.

Pour Constant Bernard, Président du Symop, « cette proposition est le parfait exemple de la fausse bonne idée. C'est un nouveau mécanisme de taxation de l'innovation alors que l'innovation est indispensable pour assurer la montée en gamme de la production française et la production de richesses dont profite toute l'économie. Elle alourdirait la fiscalité qui pèse sur les entreprises françaises, réduisant encore un peu plus leur compétitivité et au final, jouerait contre l'emploi. Ne développons pas une nouvelle schizophrénie française : notre industrie a besoin d'investir massivement et d'être soutenue. Ce serait un comble de passer du suramortissement exceptionnel à une taxation des robots de plusieurs milliards d'euros qui ferait chuter les investissements dans notre pays ».

Comme le rappelle l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'outil industriel français reste vieillissant et le retard d'investissement, loin d'être comblé. Au troisième trimestre, l'investissement en biens d'équipement était encore en retrait de 11,5 % par rapport au niveau de début 2008 selon cet observatoire.

Le Symop, organisation professionnelle des créateurs de solutions industrielles, est l'un des principaux membres de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM). Ses 270 entreprises regroupent 16 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Il est, en 2005, l'initiateur de l'opération « *Robotcaliser* - Robotiser pour ne pas délocaliser » et porteur du dispositif ROBOT Start PME qui accompagne 250 PMI dans l'acquisition de leur premier robot. Il a lancé en 2012 l'action *Productivez !* - Réindustrialisez grâce aux machines et technologies de production. En juillet 2015, il a été l'un des membres fondateurs de l'Alliance Industrie du Futur à laquelle l'État a confié la mise en œuvre du plan du même nom.

www.symop.com

Contacts presse :

Agence Confluence

Olivia de Catheu - 01 40 07 34 25 – olivia.decatheu@comfluence.fr

Sylvain Camus - 01 40 07 98 25 – sylvain.camus@comfluence.fr

Symop

Anne-Solène Degon – 01 47 17 67 14 – as.degon@symop.com